

6 Société et Culture

Urbanisme et Habitat/ Occupation illégale des logements sociaux d'Akanda et de Bikélé

Un sursis pour les squatteurs

C.O.

Libreville/Gabon

Le vice-Premier ministre, Bruno Ben Moubamba, qui les a reçus, a repoussé au mois de décembre l'échéance de leur déguerpissement, tout en donnant la possibilité à ceux qui le souhaitent de régulariser leur situation.

AFIN de mettre de l'ordre dans l'occupation "anarchique" des logements sociaux de la commune d'Akanda et de Bikélé (commune de Ntoum), le vice-Premier ministre, ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat social et du Logement, Bruno Ben Moubamba, assisté de sa déléguée, Edwige Essoukou, a reçu, vendredi dernier, les présidents des collectifs des occupants illégaux des dites cités.

Bruno Ben Moubamba a saisi l'occasion pour préciser à ses interlocuteurs la procédure légale permettant d'occuper lesdits logements, tout en relevant qu'en tant que membre du gouvernement issu de l'opposition, il n'a pas l'intention d'encourager



Le vice-Premier ministre Bruno Ben Moubamba (d) et sa déléguée Edwige Essoukou.

le désordre qui a caractérisé l'occupation anarchique de ces logements sociaux. Car, pour lui, si le désordre et le non respect de la loi sont encouragés dans notre pays, ce sont les plus forts qui vont écraser les plus faibles. Or, «l'État est là pour protéger les faibles et les forts.»

C'est cela le sens de la loi et du respect de l'autorité de l'État, a ajouté le membre du gouvernement, avant de marteler : «Moi, dans le dossier d'Akanda et de Bikélé, je ne reculerai pas.»

Face à l'obstination de certains squatteurs, Bruno Ben Moubamba y voit des mains invisibles à la manœuvre, avec l'objectif d'affaiblir l'autorité



La séance de travail présidée par le VPM a permis d'aplanir les incompréhensions.

de l'État. Mais lui se veut ferme et déterminé à déloger les récalcitrants, à l'échéance de décembre qu'il leur accordé, tout en se disant disposé à régulariser la situation de ceux qui en feront la demande, une fois sortis de ces loge-



Les présidents des collectifs des cités de Bikélé et d'Akanda.

ments déjà attribués à d'autres compatriotes. Les représentants des collectifs des occupants illégaux de ces logements sociaux ont tenu à rassurer le vice-Premier qu'il n'y a aucune manipulation politique dans leur action,

tout en précisant qu'affronter l'État n'a jamais été dans leur intention. «S'il (l'Etat) nous demande de sortir, nous sortirons. Vous n'aurez même pas besoin d'utiliser la force», ont-ils rassuré.

Ajoutant que ce qui est à l'origine d'un tel imbroglio, c'est le manque de communication de l'État envers les populations. Et que, au regard de l'évolution de ce dossier, le délai de déguerpissement (initialement fixé au mardi 15 novembre 2016) de plus de 800 familles en seulement quelques jours leur posait problème. Un délai que le vice-Premier ministre en charge de l'Habitat a repoussé à début décembre 2016, échéance de rigueur.

Vie des syndicats/Assemblée générale du Syndicat national des greffiers

Le Synagref entre menace et revendications

Anifa Jordanah TSOUMBA

Libreville/Gabon

"LE greffe ou la grève !". C'est, entre autres, le choix qui devait être opéré à l'unanimité par les membres du Syndicat national des greffiers (Synagref), réunis vendredi dernier en assemblée générale au palais de justice de Libreville. Une rencontre qui se tenait au lendemain de celle réunissant le directoire de ladite structure syndicale et la tutelle, représentée par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, chargé des Droits humains, Alexis Boutamba Mbina.

Trois points étaient inscrits à l'ordre du jour des échanges entre les greffiers: le bilan de l'année écoulée, les perspectives et les divers. « L'objet principal de cette assemblée générale était de faire le bilan de l'activité syndicale pour l'année 2015-2016 et projeter les activités de l'année à venir. Il était également question de faire le compte-rendu de notre activité syndicale, de la rencontre que nous avons eue avec le garde des Sceaux et de présenter de manière générale ce qui s'est dit au cours de cet entretien», a indiqué à l'Union Me Georges Bou-



Le bureau directeur du Synagref pendant la réunion...

penga, président du Synagref.

Au terme de cette réunion dont le second point à l'ordre du jour a été le plus houleux, l'assemblée a décidé d'accorder à sa tutelle, un délai d'un mois afin de résoudre les problèmes posés sur sa table, avant de lancer un mouvement de grève illimité courant janvier 2017, si jamais les choses restaient en l'état. « Nous pensons avoir fait preuve de beaucoup de patience par rapport aux engagements pris par le gouvernement vis-à-vis de notre corporation. Le ministre est certes nouveau dans la maison, il avait besoin de temps pour travailler, mais nous pensons aussi que l'administration est continue. Pour ce faire, il devrait prendre le train en marche et essayer de régler les problèmes qu'il a trouvés dans

le département. Nous lui accordons un délai d'un mois, au sortir duquel si rien n'est fait, un préavis de huit jours sera déposé sur sa table et, (...) si toujours rien n'est fait, nous allons entrer en grève courant janvier 2017. La balle est donc dans le camp du gouvernement», a fait savoir Me Boupenga. Le président du Synagref appelle, par ailleurs, que « le chef de l'État avait instruit le gouvernement à se mettre à la tâche et qu'il n'y aura pas d'état de grâce. Dans ce cas, le ministre qui arrive prend à bras-le-corps les problèmes du département et fait le maximum pour les régler. C'est donc dans cette optique que nous voulons travailler avec lui.»

STATUT PARTICULIER. Notons que lors de la rencontre avec le ministre de la Justice (lire l'Union du 9



... et les membres du syndicat présents.

novembre 2016), le Synagref avait déposé sur sa table son cahier de revendications faisant état des maux qui minent la profession de greffier. Le ministre Alexis Boutamba avait alors demandé au syndicat de lui donner le temps nécessaire pour examiner, avec ses proches collaborateurs, les différents points à lui exposés, avant une nouvelle rencontre. Par ailleurs, les points à l'origine du courroux des greffiers sont, entre autres, le projet de loi portant Statut particulier des greffiers sorti du Conseil d'État et qui ne plairait pas aux greffiers parce que, disent-ils, sa réécriture ne cadre pas avec le texte initial envoyé dans cette haute juridiction. « Le Conseil d'État a fait une nouvelle réécriture qui enlève ce que nous avons mis comme aspira-

tions nouvelles dans le texte. Nous avons donc demandé que le texte aille jusqu'au Parlement», a expliqué le président du Synagref.

Il y a également le concours professionnel interne, qui devrait avoir lieu, selon l'engagement pris par le gouvernement devant les greffiers. Malheureusement, il n'a toujours pas encore été organisé. Les greffiers estiment qu'ils ont suffisamment patienté. L'assemblée générale de vendredi a donc demandé que le garde des Sceaux prenne ses responsabilités en organisant ledit concours.

Enfin, de ce côté aussi, on évoque la sempiternelle question de la Prime d'incitation à la performance (PIP), qui n'est toujours pas payée.

Ici et ailleurs

• Médias

RDC : l'Unesco condamne l'assassinat d'un journaliste

Journaliste à la Radio télévision nationale congolaise (RTNC), Marcel Lubala a été abattu par des hommes armés, dans la nuit du 14 au 15 novembre, à Mbuji-Mayi, capitale de la province de Kasai-Oriental dans le centre du pays. Le corps du journaliste "est encore à la morgue" de la ville et "la date de l'enterrement n'est pas encore fixée", a indiqué, à l'AFP, Guy Robert Mulopo, directeur provincial de la RTNC au Kasai-Oriental.

La directrice générale de l'Unesco a condamné, hier, cet assassinat, dans un communiqué. "Je condamne le meurtre de Marcel Lubala", écrit Irina Bokova dans une communiqué publié à Paris. "Les journalistes doivent pouvoir mener à bien leur mission, qui consiste à informer les citoyens, sans craindre pour leur vie. Je compte sur les autorités du pays pour qu'une enquête approfondie soit diligentée et que les auteurs de ce crime soient traduits en justice", ajoute le texte.

• Cinéma

Hollywood racheté ?

Le conglomérat de l'homme le plus riche de Chine impose "un monopole" sur le cinéma du pays et s'appête désormais à "racheter Hollywood", s'inquiète le populaire réalisateur chinois Feng Xiaogang, dénonçant les restrictions de distribution dans le réseau de salles que contrôle le groupe. Détenu par le milliardaire Wang Jianlin, Wanda Group a développé en Chine un vaste réseau de salles (15% du box office national) et multiplie les productions de long-métrages --une double casquette qui semble guider le choix des films distribués sur ses écrans.

• Célébrités

Kanye West annule un concert

Le rappeur américain Kanye West a annulé un concert à la dernière minute, dimanche, après une nouvelle diatribe durant laquelle il s'en est notamment pris à la vedette de la pop Beyoncé. Le fantasque chanteur devait se produire au Forum à Inglewood, en banlieue de Los Angeles, mais les organisateurs ont tweeté seulement trois heures avant le spectacle qu'il était annulé. Les spectateurs ayant déjà acheté leurs places seront remboursés.

Rassemblés par F.S.L.